**MOT de l’inspecteur-Informations novembre 2020**

Je tiens à vous dire ma tristesse et mon émotion suite à l’assassinat de Samuel Paty victime de l’intolérance et de l’obscurantisme et mon soutien indéfectible aux professeurs dans leur mission essentielle pour la construction de citoyens libres, éclairés et fraternels. L’adhésion aux valeurs de la République ne se décrète pas et procède d’un temps long d’éducation et d’appropriation auquel nos enseignements et notre discipline peuvent et doivent contribuer.

**Assurer la continuité pédagogique pour tous les élèves**

Le contexte de reprise de ce mois de novembre est marqué par l’aggravation de la crise sanitaire et la mise en œuvre d’un protocole renforcé au sein des établissements. Ce protocole s’adapte avec la possibilité donnée aux lycées, jusqu’aux prochains congés scolaires, de limiter les effectifs des classes en respectant les modalités suivantes :

* Chaque élève devra être présent en cours au moins la moitié du temps scolaire ;
* Tous les élèves devront travailler pendant la totalité du temps scolaire ordinaire, que ce soit en cours, en classes virtuelles ou en autonomie ;
* Tous les élèves d’un même niveau devront adopter les mêmes modalités d’enseignement.

Il est donc nécessaire de réactiver les modalités **d’enseignement hybride**, afin de tenir compte d’élèves qui ne seront pas tous présents en classe pour une durée plus ou moins longue, dans la perspective de ne pas interrompre le processus d’apprentissage, sur la base d’une explicitation :

* Des activités appropriées pour faire travailler les élèves à distance et en autonomie ;
* Des ressources, supports et outils à mettre à leur disposition ;
* Des formes d’accompagnement et d’aide à mettre en place ;
* D’une nécessaire articulation entre le travail à distance, le travail en classe et en autonomie ;
* Des modalités d’évaluation à mettre en œuvre.

La **réunion de l’équipe disciplinaire** est le cadre approprié afin de proposer une approche collective et cohérente et de favoriser la mutualisation des ressources et des pratiques. Une cohérence est également à construire au sein de l’équipe pédagogique notamment pour veiller à équilibrer la charge de travail des élèves.

Pour vous aider dans cette mise en œuvre je vous renvoie au **document d’accompagnement proposé par le collège des IA-IPR** en août dernier : « *Garantir la continuité pédagogique dans le second degré quel que soit le contexte sanitaire*» et aux différentes **ressources nationales et académiques** proposées via notre site académique. Je rappelle aussi la **mutualisation de ressources** mises en place par nos webmestres en avril dernier, que j’invite à poursuivre.

Pour une aide ciblée sur les outils numériques et leurs usages, les professeurs peuvent se rapprocher du **Référent pour les usages pédagogiques du numérique** (RUPN) de leur établissement, de **l’Interlocuteur académique au numérique** (IAN) de notre discipline ([Pascal.Vandergucht@ac-nantes.fr](mailto:Pascal.Vandergucht@ac-nantes.fr)) et de nos webmestres (qui conduisent la formation disciplinaire sur les usages d’e-lyco)**.**

**L’adaptation du baccalauréat pour la session 2021**

Le ministre a arrêté plusieurs décisions qui concernent notre discipline :

* La suppression des évaluations communes de première et terminales ;
* Le maintien des **épreuves écrites de spécialité** en terminale selon le cadre et le calendrier prévu ;
* La **note de bac** sera donc issue pour 60% des épreuves d’examen et pour 40% des notes des bulletins.

Le ministre, qui exclut la réduction des programmes évalués, a demandé que, pour chacune de ces épreuv es, chaque élève ait le choix entre deux sujets -ce qui est déjà le cas dans notre discipline- et que ces sujets portent sur les « entrées prépondérantes des programmes », ce dont les commissions d’élaboration de sujets se sont assurées. Le cadrage par **les critères d’évaluation et de réussite**, le travail de la commission d’entente et la bienveillance des correcteurs qui sauront être attentifs aux conditions dans lesquelles les apprentissages ont pu se dérouler, doivent garantir une évaluation sereine et équitable.

J’incite les collègues à traiter les programmes au plus près des **objectifs d’apprentissage** et je renvoie aux ressources construites en ateliers dans le cadre des journées de formation l’an passé pour les y aider.

Pour préparer au mieux les élèves à ces épreuves finales et donner du sens au contrôle continu il est nécessaire de veiller à la **régularité des pratiques d’évaluations**, au besoin en les diversifiant, y compris dans le cadre de l’enseignement hybride qui peut s’imposer.

**Des ressources pour les programmes et les épreuves**

Des **ressources utiles pour la mise en œuvre des nouveaux programmes et des nouvelles épreuves** sont désormais disponibles :

* La présentation de l’épreuve terminale de spécialité avec les **critères d’évaluation et de réussite** est en ligne sur la page des sujets zéro.

<https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-et-specimens-bac-2021.html#lien2>

* Les **ressources d’accompagnement** pour le programme de terminale (8 fiches sont publiées à ce jour) :

[https://eduscol.education.fr/cid144153/ses-bac-2021.html](https://eduscol.education.fr/cid144153/ses-bac-2021.html%20)

* Des **exercices pour les classes de seconde et première** sur le **site du collège de France** viennent compléter les cours déjà proposés :

<https://www.college-de-france.fr/site/campus-innovation-lycees/Nouveaux-programmes-de-SES.htm>

* Le **parcours d’autoformation sur le Grand oral** à destination des enseignants est en ligne, en auto-inscription (se connecter à ETNA pour y accéder) :

<https://magistere.education.fr/f874>.

Le **plan de formation** commence à se déployer, même si les dates restent à confirmer et soumises au contexte sanitaire (les réunions en présentiel pouvant devenir des réunions à distance)

* Journées de liaisons lycées-universités (Nantes le 12 novembre, Angers le 13 novembre, Le Mans le 16 novembre). Toutes les formations sont à distance.
* Réunion des professeurs contractuels : jeudi 17 décembre
* Journée d’actualisation des connaissances : vendredi 15 janvier
* Journée en entreprises : en avril
* Journée Banque de France : en avril (action prévue en avril 2020 reconduite)

**La compétition européenne de statistiques**

Les inscriptions à la **compétition européenne de statistiques** seront ouvertes du 2 novembre au 11 décembre et la première épreuve débutera le 14 décembre et je vous encourage à y inscrire vos classes :

<https://www.insee.fr/fr/information/4801350>

**La certification des compétences numériques et Pix**

La certification pour les élèves de terminale est reportée à la demande du ministre.

Tous les enseignements doivent contribuer à la construction et à l’évaluation des compétences numériques des élèves. Un travail est prévu prochainement avec le IAN de SES et les webmestres afin de vous accompagner et de mettre à disposition des ressources dans cette perspective.

<https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/numerique-et-enseignement/numeritheque/pix/>

**Je souhaite à chacun et chacune bon courage dans cette période complexe. Je me tiens à votre disposition pour toute information ou besoin d’accompagnement. Prenez soin de vous, de vos proches et de vos élèves.**

Denis Martin, IA-IPR de sciences économiques et sociales.